



Municipalité de
Saint-Louis-du-Ha! Ha!

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 395 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 373 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AUTORISER L'USAGE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SERVICES CONNEXES (6722) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE I-1, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 395, modifiant le règlement de zonage numéro 373 et ses amendements;

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution 09-18-8564 à sa séance régulière du 4 septembre 2018, tiendra une assemblée publique de consultation le 20 septembre 2018 à compter de 19 heures à la salle de l'édifice municipal située au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., C.a-19.1);

Qu'il soit visé par ce projet de règlement d'autoriser l'usage Protection contre les incendies et services connexes dans la zone Industrielle I-1;

Que le secteur visé concerne la zone I-1 situé sur la rue Madgin, entre la rue Raymond et la bretelle d'accès à l'autoroute 85;

Que les descriptions du secteur concerné sont disponibles au bureau municipal;

Que le règlement comporte des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet est disponible pour consultation au bureau municipal, au 95, rue Saint-Charles, aux heures habituelles d'ouverture (8h30 à midi, 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 8h30 à midi).

Donné à Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Ce 10 septembre 2018

Mélanie Gagné
Directrice générale